

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2011/2545(RSP) Procédure terminée
Préparation de la réunion du Conseil européen (8-9 décembre 2011)	
Voir aussi 2011/2546(RSP)	
Sujet 8.40.14 Conseil européen	

Acteurs principaux			
Parlement européen			
Conseil de l'Union européenne			
Formation du Conseil	Réunion		Date
Affaires générales	3125		15/11/2011
Commission européenne			
DG de la Commission	Commissaire		
Secrétariat général	BARROSO José Manuel		

Evénements clés			
15/11/2011	Débat au Conseil	3125	Résumé
30/11/2011	Débat en plénière		Résumé
30/11/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2545(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
	Voir aussi 2011/2546(RSP)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Préparation de la réunion du Conseil européen (8-9 décembre 2011)

Le Conseil a examiné un projet d'ordre du jour en vue de la réunion du Conseil européen qui doit se tenir le 9 décembre 2011.

Le Conseil européen devrait axer ses travaux sur les questions suivantes:

1) Politique économique:

- un examen de la situation économique générale en Europe ; il reviendra également sur la question de la relance de la croissance en Europe, en accordant une attention particulière à la définition des priorités dans les initiatives favorisant la croissance, à la réduction de la charge réglementaire globale pour les PME et les micro-entreprises, à la mise en uvre de [l'Acte pour le marché unique](#) et au

parachèvement de la [stratégie numérique](#) ;

- les États membres participant au pacte pour l'euro plus feront le point des progrès réalisés dans la mise en œuvre, au niveau national, des engagements pris dans le contexte du pacte, notamment dans le domaine de l'emploi. Ils examineront également un rapport de leurs ministres des finances sur l'état d'avancement de la coordination sur les questions de politique fiscale ;
- une discussion sur les résultats de la réflexion menée par les États membres de la zone euro sur le renforcement de la convergence économique à l'intérieur de la zone euro, sur l'amélioration de la discipline budgétaire et sur l'approfondissement de l'union économique, y compris en envisageant la possibilité d'apporter des modifications limitées au traité.

2) Énergie : le Conseil européen fera le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des orientations définies en février 2011, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, le marché intérieur de l'énergie, le développement des infrastructures énergétiques et la politique énergétique extérieure. Il évaluera en outre les premières conclusions des tests de résistance des installations nucléaires, sur la base d'un rapport préliminaire de la Commission et d'un rapport sur l'évolution de la situation en matière de sûreté des centrales nucléaires.

3) Divers, en particulier l'élargissement de l'UE.

Le Conseil procédera à un nouveau débat lors de sa session du 5 décembre, sur la base du projet de conclusions du Conseil européen. La signature du traité d'adhésion de la Croatie à l'UE est prévue en marge du Conseil européen.

Préparation de la réunion du Conseil européen (8-9 décembre 2011)

Les députés européens ont tenu un débat dans la perspective du sommet des 8 et 9 décembre 2011 à Bruxelles. Ils ont invité dirigeants européens à adopter des mesures plus sévères pour juguler la crise.

Conseil : soulignant la nécessité de maintenir les réformes structurelles et la consolidation budgétaire, le représentant du Conseil a plaidé pour que les décisions du Conseil européen soient guidées par trois principes : i) davantage d'unité, ii) une gouvernance économique renforcée et iii) des institutions européennes plus fortes (notamment la Commission européenne).

Commission : le Vice-président Olli Rehn a souligné trois grandes priorités pour 2012 : i) la consolidation budgétaire, ii) le renforcement du secteur bancaire par le biais de la recapitalisation et iii) la protection de la stabilité financière de l'UE. La modification du traité ne permettra peut-être pas de sortir de la crise, mais de l'éviter de nouvelles dans le futur a-t-il ajouté.

Les positions des différents groupes politiques peuvent être résumées comme suit :

- PPE : insistant sur la nécessité de diminuer les déficits publics et de rétablir l'équilibre budgétaire, le représentant du groupe a expliqué que les euro-obligations et le rétablissement de la confiance dans la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI) étaient des éléments clés pour sortir de la crise. Il a demandé que les mesures prises soient adoptées suivant la méthode communautaire.
- S&D : le président du groupe a estimé que la confiance pourrait être restaurée par une gestion commune de l'endettement et la mutualisation de la dette plutôt que par la révision des traités. Il a demandé que les dirigeants européens prennent une position claire sur l'introduction d'euro-obligations et sur la possibilité pour la BCE de prêter en dernier ressort.
- ADLE : dénonçant l'incapacité de l'Allemagne et la France à faire face à la crise, le chef de file des libéraux a insisté sur la nécessité d'introduire un marché des euro-obligations et s'est prononcé en faveur d'une union fiscale.
- ECR : le groupe a manifesté la crainte que les pays désireux de conserver leur souveraineté devraient accepter de perdre leur souveraineté fiscale. Sans remettre en question l'euro, il s'est dit opposé à des mesures qui conduiraient à une telle situation.
- Verts/ALE : tout en dénonçant l'inefficacité des mesures d'austérité appliquées en Italie et en Grèce, le groupe a plaidé pour que la BCE joue son rôle et lance des euro-obligations.
- GUE/NGL : le groupe a réclamé une remise en cause des règles du système financier dont souffrent de plus en plus de pays européens (et pas seulement la Grèce, l'Espagne et l'Italie).